



Conseil de sécurité

Distr. générale
16 mars 2005
Français
Original: anglais

Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 30 de la résolution 1546 (2004)

Rectificatif

Paragraphe 66, deuxième phrase

La phrase *doit se lire* comme suit : « Au 1^{er} mars 2005, des contributions d'un montant total de 15,5 millions de dollars avaient été versées au fonds d'affectation spéciale par 12 États Membres. »

